

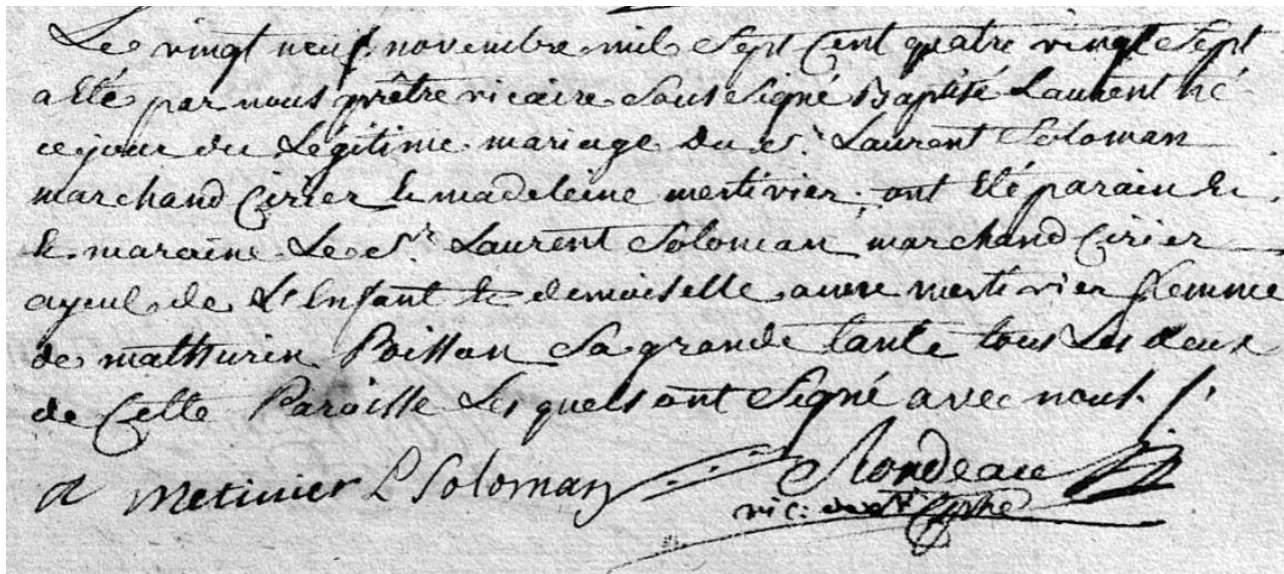
**Laurent SOLOMAN-GUIERCHE,**  
**maire de Saint Christophe**  
**du 16 août 1830 au 27 novembre 1837**

Laurent Soloman-Guierche fut le troisième Soloman à occuper le poste de maire pour la commune de Saint Christophe.

Il était tanneur, né à Saint Christophe, le 29 novembre 1787.

Son père Laurent Soloman-Janvier était cirier, lui aussi maire et né dans notre commune, le 13 décembre 1756 ; il y décéda à 91 ans, le 24 décembre 1847.

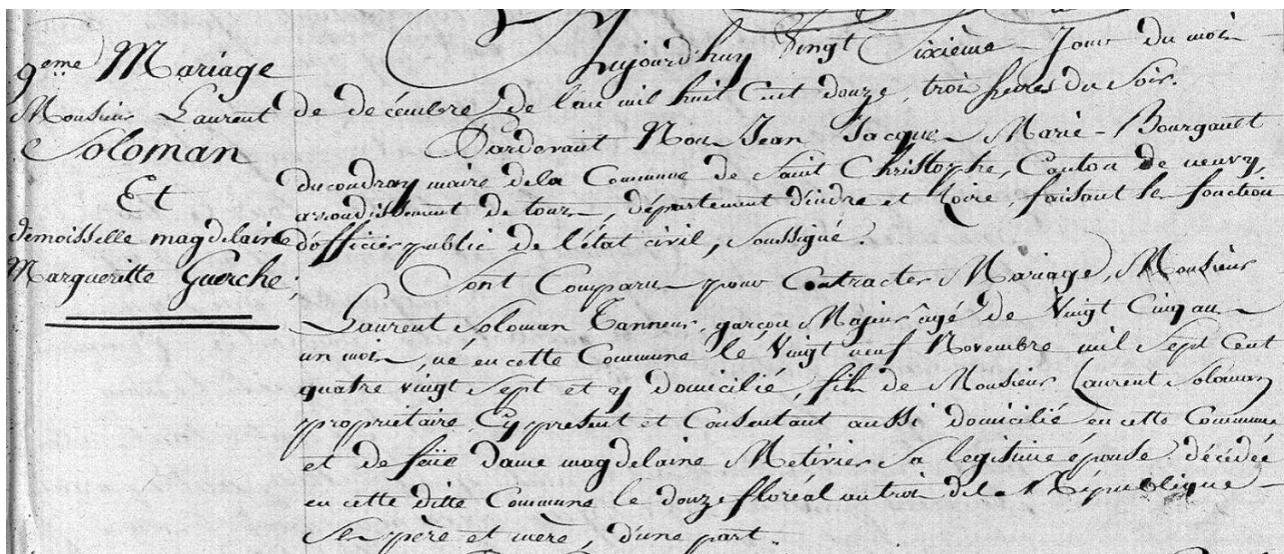
Sa mère, Madeleine Métivier était née vers 1758 et elle décéda en 1795, à 37 ans.



Ci-dessus, l'acte de baptême de Laurent Soloman.

Laurent Soloman épousa Madeleine Marguerite Guierche, le 26 décembre 1812, à Saint Christophe ce qui explique pourquoi on utilise le nom Soloman-Guierche pour le différencier de son père qui portait le même prénom.

Voici l'acte de mariage.



Suite de l'acte à la page suivante.

Et Demoiselle Magdelaine - Margueritte Guerche  
 âgée de Vingt Cinq ans, Cinq mois, née en cette Commune le vingt  
 un Juillet mil sept Cent quatre Vingt sept et y domiciliée, fille  
 majeure de feu Monsieur Pierre Guerche Meunier décédé en cette  
 Commune le trois fleurs années del a République française  
 et de Dame Marie Jarobay sa légitime épouse Cy présente et  
 Constatante aussi domiciliée en cette dite Commune, son père et  
 mère, D'autre part.

Le couple donna naissance à un fils, Marcel Laurent, née le 3 novembre 1814, à Saint Christophe.  
 Voici, ci-après, l'acte de naissance de cet enfant.

133<sup>e</sup> Naissance Aujourd'hui quatrième Jour du mois de Novembre del an  
 Marcel Laurent Né huit Cent quatorze, Dix heure du Matin.  
 Pardevant nous Maire de la Commune de Saint Christophe,  
 Canton de Neuilly, arrondissement de Tours, Département d'Indre et Loire, faisant  
 les fonctions d'Officier public de l'état civil, soussigné.  
 Et comparus le sieur Laurent Soloman Marchand tanneur  
 âgé de Vingt Sept ans, Domicilié de cette Commune, lequel nous  
 présente un enfant du sexe masculin né d'hier veille trois heures  
 du Matin au chef lieu de cette Commune, Né depuis de l'union  
 et de Dame Madelaine Margueritte Guerche sa légitime épouse  
 et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Marcel-Laurent,  
 Sa dite présentation et déclaration faites en présence de Monsieur  
 Laurent-Soloman - Tanneur propriétaire, âgé de Cinquante Sept ans,  
 et de Monsieur Benoist Mercier instituteur primaire âgé de trente six ans, le  
 premier lequel Paternel et le second Cousin, D'insfont, tous deux domiciliés  
 de cette Commune, témoins qui et le dit Soloman père D'insfont ont  
 signé avec nous après lecture. f. *Mercier Guerche*  
*Soloman* *Soloman jeune* *Marguerite D'insfont*

Nous n'avons pas trouvé d'autre enfant issu de ce couple et nous ignorons ce qu'est devenu Maurice Laurent.

Ceci est en partie dû au fait qu'il n'existait pas de recensement avant 1836. En consultant celui de cette année-là, nous trouvons Laurent Soloman, tanneur et maire, 48 ans, installé rue des Tanneurs ; il n'a plus son épouse qui est décédée le 20 décembre 1835, à 48 ans ; il vit avec une domestique.

11	Soloman	Laurent fils	Tanneur et maire	1	48 ans
11	Monard	Madelaine	Domestique	1	29 ans

Son père est toujours vivant et on le retrouve, en 1836, vivant lui aussi avec une domestique, sur la Place, il a 79 ans.

139	Soloman	Laurent	propriétaire	1	79 ans
139	Baller	Louise	Domestique	1	30 ans

A la page suivante, vous trouverez l'acte de décès de Madeleine Marguerite Guierche.

30<sup>e</sup> Décembre  
 de Madelaine  
 Marguerite  
 Guerche, épouse  
 de M. Soloman  
 ancien maire  
 âgé de 118 ans.  
 Le 30 à 10 h

Aujourd'hui vingt-troisième jour du mois de Décembre, de l'an mil  
 huit cent trente cinq, sur les neuf heures de la matinée.  
 Pardevant nous, Lebbe François, adjoint au Maire de la  
 Commune de saint Christophe, Canton de Neuvy sur, arrondissement de  
 Cource, de département d'Indre et Loire, faisant les fonctions d'officier public  
 de l'état civil soussigné.  
 sont Comparus à la Mairie, les sieurs Gaubusseau Julien marchand  
 de forge, âgé de trente-cinq ans, et Baustard Joseph marchand de bois,  
 âgé de quarante-huit ans, tous deux domiciliés en cette Commune, et valables  
 de la dite loi, lesquels nous ont déclaré que madame Madelaine Marguerite Guerche,  
 née en cette Commune, fille de défunt Pierre Guerche, oncle de Monsieur  
 Moenier, et d'une autre Jeanne son épouse; épouse de Monsieur Soloman  
 Laurent, Maire en cette Commune, profession de Teannier, est décédée hier  
 sur les huit heures du soir, en son domicile, aux haies de cette commune,  
 âgée de quarante-huit ans, après nous être assuré de la réalité de son décès  
 nous avons dressé acte en présence de dix témoins, lesquels ont signé  
 avec nous, le tout après lecture faite.

Gaubusseau      Baustard  
 Lebe      Lebe

Laurent Soloman ne restera que deux ans veuf puisqu'il se remarie le 31 janvier 1837, à Neuvy le  
 Roi, avec Jeanne Roulleau, née dans cette même commune le 9 septembre 1797.  
 Voici, ci-dessous, l'acte de ce remariage.

N° 2.

Le 31 Janvier 1837  
 Le sieur Julien Gaubusseau, adjoint au Maire de la commune de Neuvy sur, Canton de Neuvy sur, arrondissement de Cource, de département d'Indre et Loire, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil soussigné.  
 sont comparus à la Mairie de la commune de Neuvy sur, Canton de Neuvy sur, arrondissement de Cource, de département d'Indre et Loire, les sieurs Gaubusseau Julien marchand de forge, et Baustard Joseph marchand de bois, tous deux domiciliés en cette commune, et valables de la dite loi, lesquels nous ont déclaré que madame Madelaine Marguerite Guerche, née en cette commune, fille de défunt Pierre Guerche, oncle de Monsieur Moenier, et d'une autre Jeanne son épouse; épouse de Monsieur Soloman Laurent, Maire en cette commune, profession de Teannier, est décédée hier sur les huit heures du soir, en son domicile, aux haies de cette commune, âgée de quarante-huit ans, après nous être assuré de la réalité de son décès nous avons dressé acte en présence de dix témoins, lesquels ont signé avec nous, le tout après lecture faite.

Gaubusseau      Baustard  
 Lebe      Lebe

Ainsi, dans le recensement de 1841, on retrouve Laurent, sa nouvelle épouse et une domestique

37	13	Soloman	Laurent	Commerçant
38	13	Roulleau fr Soloman.	Jeanne	
39	13	Moenier	Françoise	Domestique

Le père de Laurent, lui aussi prénommé Laurent, vit toujours sur la Place, il a 85 ans.

141	Soloman	Laurent père	propriétaire
141	Battu	Louise	Domestique

Consultons le recensement de 1846, on y retrouve Laurent Soloman père qui vit toujours sur la Grand Place avec une domestique, il a 90 ans. Ce sera sa dernière apparition dans un recensement puisqu'il mourra le 24 décembre 1847, à Saint Christophe.

120	154	470	Soloman	Laurent	propriétaire	1	90
		471	Battu	Louise	gagiste	1	40

Rue des Tanneurs, on retrouve Jeanne Roulleau, veuve Soloman qui a 50 ans et qui vit avec une domestique.

Notons qu'elle est voisine de Baillardeau Gustave dont la épouse se nommait Rosalie Soloman, elle était la nièce de Laurent Soloman-Guierche.

Ce dernier ne peut être mentionné sur ce recensement de 1846 puisqu'il est décédé, à Saint Christophe, le 8 janvier 1842, à l'âge de 55 ans.

10	16	47	Baillardeau	Gustave	Canneur	1	29
		48	Soloman	Rosalie	sa femme		30
11	17	49	Roulleau ve Soloman	Jeanne	propriétaire		50
		50	Boyer	Virginie	Gagiste	1	22

Voici son acte de décès.

**ÉTAT CIVIL**  
DE 1842.

Aujourd'hui Neufième jour, Du mois de Janvier, De l'an mil huit cent quarante deux, Sur les huit heures du matin.

Pardevant Nous Maire de la Commune de Saint Christophe, Canton de Neusy-roi, arrondissement de Cour, Département d'Indre et Loire, faisant les fonctions d'officier public de l'Etat civil, soussigné,

sont comparus à la Mairie, Messieurs André Soloman, propriétaire, âgé de cinquante deux ans, frère du défunt et Gustave Baillardeau, Canneur, âgé de vingt cinq ans, Beau-frère du défunt; tous les deux Domiciliés de cette Commune; Lesquels nous ont déclaré que Monsieur Laurent Soloman, Canneur et propriétaire, né en cette Commune, fils de Monsieur Laurent Soloman propriétaire et de feu Madame Madelaine Mésivier, veuf en premier mariage de Dame madelaine marquerite Guierche, époux de Madame Jeanne Roulleau, et défunt d'âge sur les dix heures du soir, en son domicile au chef lieu de cette Commune, âgé de cinquante quatre ans; après nous être assuré de la réalité du dit défunt, nous avons dressé acte en présence des dits déclarants, desquels ont signé avec nous, après lecture faite,

Décès de  
M. Laurent  
Soloman, époux  
de Madame  
Jeanne Roulleau  
âgé de 54 ans.  
Le 9 Janvier.

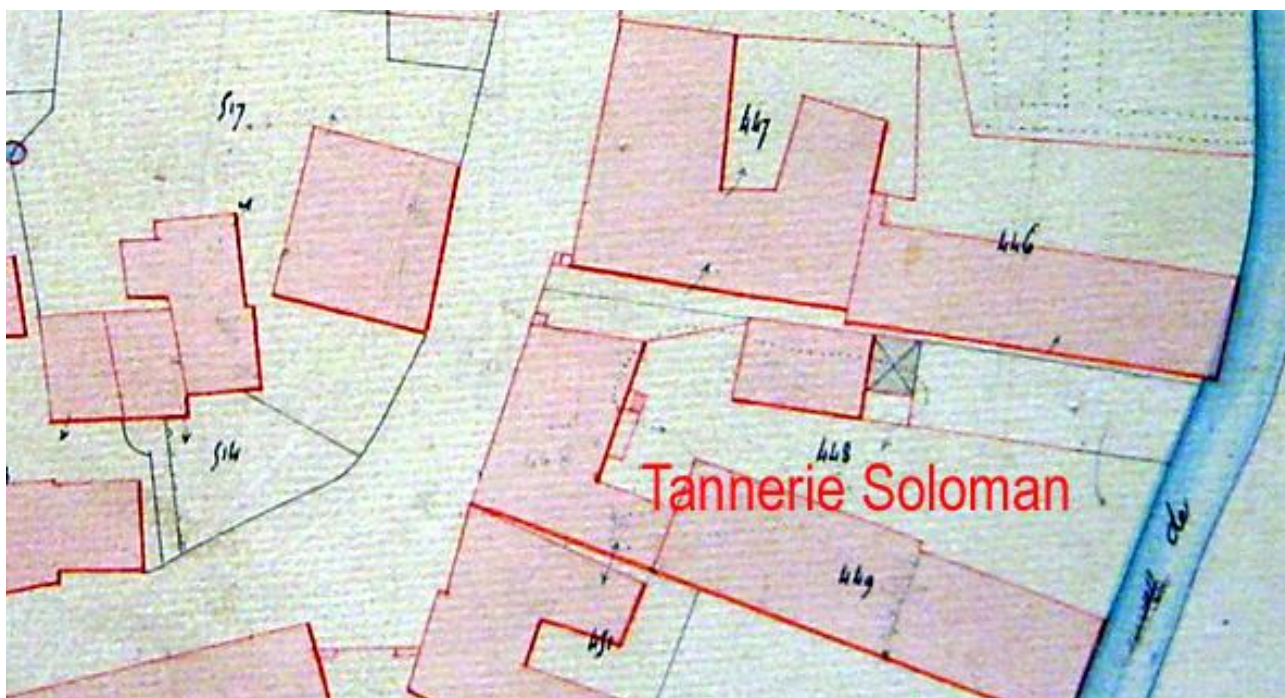
Jeanne Roulleau, la deuxième épouse de Laurent Soloman-Guierche est décédée le 18 avril 1878, à Saint Christophe, elle avait 81 ans, voici son acte de décès, ci-dessous.

N<sup>o</sup> 19  
 Décès de  
 Jeanne Roulleau épouse de Laurent Soloman, âgée de 81 ans, décédée le 18 avril.

L'an mil huit cent soixante-dix-huit le dix-neuf avril, à cinq heures du soir, devant nous François Giroux, Jeanne Roulleau, maire, officier de l'Etat civil de la Commune de Saint-Christophe, Canton de Neuvy-le-Roi, arrondissement de Couvres, Département d'Indre-et-Loire, ont comparu devant nous notre maison Commune, Louis Dion, âgé de trente-sept ans, ancien tannier et Pierre Joseph Delas, âgé de cinquante-deux ans, instituteur communal, tous deux domiciliés au chef-lieu de notre Commune, le premier voisin de la défunte de ci. après soumise; lesquels nous ont déclaré que Jeanne Roulleau, âgée de quatre-vingt-un ans, sans profession, domiciliée dans notre Commune, rue dans celle de Neuvy-le-Roi, épouse de Laurent Soloman, fille de Joseph Roulleau Mathurin et Jeanne Jousseau, est décédée dans son domicile au chef-lieu de notre Commune, au jour d'hui, à quatre heures du soir, et nous être assuré de la réalité du décès, nous officier de l'Etat civil en avons dressé le présent acte, dont nous avons donné lecture aux signés, qui ont signé avec nous,

Soloman Panches	364 448	9m 81 cm fouilles et 2m de puits etc	1 60	1/4	Quatre	112/2 8
	364 449	tannerie	2 10	1/4	Quatre	35 11

En consultant l'état des sections du cadastre de 1834, on trouve que Soloman-Guierche était propriétaire d'une maison et d'une tannerie sur les parcelles C 448 et C 449, actuellement le 10 rue des Tanneurs.



Intéressons- nous maintenant à la vie dœlu de Laurent Soloman-Guierche.

**Le 25 octobre 1829**, installation et prestation de serment de M. Soloman-Guerche, tanneur, nommé conseiller municipal par arrêté préfectoral du 13 mai, en remplacement de M. Genty, décédé.

**Le 16 août 1830**, installation et prestation de serment de M. Laurent Soloman-Guierche, nommé maire par arrêté préfectoral du 20 juin, en remplacement de M. Laurent Soloman-Janvier. Laurent Soloman-Guierche devient maire en remplacement de son père.

**Le 19 septembre 1830**, prestation de serment de tous les membres du Conseil Municipal : Laurent Soloman-Guerche, maire, François Labbé, adjoint, MM Jean-Baptiste Chopard, Philippe-Louis Gendron, Joseph Chenet, Marin Brossier, Claude Fremondeau, Pierre Pineau, Mathurin Blanvillain, Jacques Allard, Joseph Dumoulin, conseillers municipaux.

**Le 4 octobre 1830**, installation et prestation de serment de M. Antoine Gallet-Genty, nommé conseiller municipal par arrêté préfectoral du 1<sup>er</sup> octobre, en remplacement de M. Soloman-Guerche, nommé maire.

**Le 24 octobre 1830**, le Conseil vote une contribution extraordinaire de 2 centimes par franc sur toutes les contributions directes de 1831 pour venir en aide à la classe indigente. Cette contribution sera principalement affectée au nivellement de la nouvelle place publique qui descend de l'église à la Rue Putiballe.

**Le 1<sup>er</sup> mai 1831**, état de la population de la commune, 1522 habitants.

Description de la fête de Louis-Philippe.

**Le 14 août 1831**, le maire, à l'issue de la grande messe, a publié à haute et intelligible voix, le rôle unique des contributions foncières et des patentes pour l'année en cours et l'a donné de suite au percepteur pour en faire le recouvrement.

**Le 9 octobre 1831**, installation et prestation de serment de Laurent Soloman nommé maire par arrêté préfectoral du 21 septembre et de François Labbé nommé adjoint par arrêté préfectoral du 21 septembre.

Installation et prestation de serment des conseillers municipaux élus : Houdayer Charles, Gallet-Genty, Delepine, Chopard Jean-Baptiste, Lefèvre Laurent, Chevreau Pierre, Guerche Antoine, Lonchamps Pierre, Perdriau-Blanvillain, Fremondeau-Guerche, Courtois-Voisin fils, Bruand-Roullin, Bureau François, Guiet Louis.

(16 membres)

**Le 20 novembre 1831**, arrêté du maire qui enjoint à tous les propriétaires de maisons de faire ramoner leurs cheminées dans le délai de 20 jours.

**Le 4 décembre 1831**, inventaire du mobilier de la mairie. (buste de Louis-Philippe).

**Le 19 février 1832**, ordonnance de M. le Maire pour le nettoyage des rues.

**Le 12 mai 1832**, le Conseil accepte la proposition de M. Laurent Lefèvre, boulanger qui propose d'échanger une portion de jardin qu'il possède près de l'ancien cimetière contre un emplacement appartenant à la commune. Cette parcelle permettrait de rendre carrée et régulière la partie qui reste de l'ancien cimetière où la commune envisage d'établir une place.

**Le 28 août 1832**, procès verbal des dommages occasionnés par la grêle du 2 août 1832.

**Le 11 novembre 1832**, le Conseil décide le pavage de la Rue du Marché à l'église.

**Le 12 janvier 1833**, délibération du Conseil Municipal pour obtenir 3 grands marchés en plus des 12 foires.

**Le 13 mai 1833**, le Conseil demande à M. le Préfet d'appliquer la loi contre M. Guiet, notaire, qui a été absent sans motif des 5 dernières séances du Conseil et de le déclarer démissionnaire.

**Le 18 mai 1833**, enregistrement du brevet de capacité pour l'enseignement primaire de filles délivré à Mme Marie-Madeleine Cloutier, femme de François Renou, l'autorisant à exercer les fonctions d'institutrice à St Christophe.

Enregistrement du brevet de capacité pour l'enseignement primaire de filles délivré à Mlle Catherine Chevallier, l'autorisant à exercer les fonctions d'institutrice à St Christophe.

**Le 1<sup>er</sup> juillet 1833**, installation de M. Chesneau René, Pierre, curé de St Christophe en remplacement de M. Delépine, décédé, ce dernier avait pris ses fonctions en 1812.

**Le 28 juillet 1833**, fête du 3<sup>e</sup> anniversaire des 3 mémorables journées de juillet 1830. Descriptif des festivités à St Christophe.

**Le 13 août 1833**, le Conseil vote une somme de 300 F pour le salaire de l'instituteur qui lui sera versée indépendamment de son loyer d'habitation qui reste fixé à 100 F. Le Conseil fixe la rétribution mensuelle qui sera payée par les élèves : 75 c pour la lecture et 1,25 F pour l'écriture. Le nombre des élèves qui seront reçus gratuitement demeure fixé à 12. Les votes ci-dessus sont faits pour l'entretien de l'école primaire établie en cette commune depuis plus de vingt ans, le local occupé par l'instituteur et les élèves n'appartient pas à la commune, il est loué 100 F par an.

**Le 6 octobre 1833**, M. le Maire prévient les habitants de la commune que M. le triangulateur a placé des signaux sur différents points de la commune en vue de réaliser le plan cadastral.

**Le 9 décembre 1833**, le Conseil décide que la Rue Tiballe sera pavée en son entier et relevée de manière à lui donner une pente plus douce. Le pavage étant en blocage sera défait et refait à neuf, de la largeur de 4 m et sur une longueur de 144 m.

**Le 28 janvier 1834**, le Roi autorise la commune de St Christophe à établir 3 nouvelles foires, le 2<sup>e</sup> mardi de janvier, février et octobre.

**Le 18 mars 1834**, ordonnance de police du maire de St Christophe enjoignant les habitants possesseurs de chiens à les tenir enfermés, attachés ou muselés. (crainte de la rage)

**Le 13 mai 1834**, le Conseil accepte la proposition de M. Touchard, instituteur, qui propose de louer sa maison pour servir d'école et de logement, pour 3 ans, moyennant un loyer de 100 F par an.

Le Conseil propose au Comité d'arrondissement la candidature de M. Michel, Pierre Touchard pour remplir la place d'instituteur à l'école publique de St Christophe ; celui-ci en remplit les fonctions depuis 20 ans à la satisfaction des pères de familles.

**Le 16 août 1834**, enregistrement du brevet de capacité pour l'enseignement primaire des filles délivré à Melle Marie, Claire Léonard, sœur Ursule, religieuse de la Providence, l'autorisant à exercer les fonctions d'institutrice dans la commune.

**Le 2 septembre 1834**, le Conseil, pour être en conformité avec la loi du 28 juin dernier qui prescrit l'acquisition de maisons d'école dans un délai de 6 ans, est d'accord pour acheter la maison que propose Mme Vve Bongendre, en bas de la rue du Val Joyeux pour un prix de 7000 F. Le Conseil espère que l'État prendra en considération les grands sacrifices que fait la commune et lui viendra en secours.

**Le 2 octobre 1834**, tirage au sort pour désigner les conseillers municipaux qui doivent composer la moitié sortante.

Les conseillers tirés au sort sont : Houdayer Charles, Gallet-Genty, Soloman Laurent, maire, Bruant-Roullin, Perdrieau-Blanvillain, Labbé François, auxquels il faut ajouter 2 démissionnaires : Guiet Louis et Bureau François.

**Le 9 novembre 1834**, renouvellement triennal des conseils municipaux.

1<sup>er</sup> tour de 1 h du soir à 4 h du soir. 94 votants. MM Soloman, maire, Gallet-Genty, Labbé François, Lafargue-Barat et Houdayer Charles ont obtenu la majorité absolue et sont élus.

2<sup>e</sup> tour le lendemain, de 9 à 12 h. 52 votants. MM Derré Louis, Boussard-Vaslin et Dumoulin Joseph ayant obtenu le plus de voix, ont été élus.

**Le 2 décembre 1834**, installation et prestation de serment des 8 nouveaux conseillers municipaux. MM Soloman et Labbé sont renommés maire et adjoint.

**Le 23 janvier 1835**, autorisation du Roi pour l'acquisition de la maison Bongendre pour y installer une école.

**Le 16 février 1835**, arrêté préfectoral autorisant M. Gallet-Genty à faire construire un four à chaux aux Richardières ; celui-ci sera placé à 38 m du chemin d'exploitation et à 66 m de l'habitation la plus voisine.

**Le 11 mars 1835**, lettre de M. d'Entraigues, Préfet, annonçant une aide de 3000 F, à prendre sur les fonds départementaux, destinée à aider la commune dans son achat d'une maison pour y installer l'école.

**Le 27 décembre 1835**, adjudication au plus offrant et dernier enchérisseur de la mise en ferme pour trois années qui commenceront au 1<sup>er</sup> janvier prochain des droits de plaçage, pesage, mesurage, location des bestiaux lors des foires et marchés. L'adjudication est prononcée en faveur de MM Jacques Bourgoïn-Soulay et Auguste Bennevault pour la somme de 630 F.

**Le 6 avril 1836**, procès verbal des délibérations du Conseil Municipal pour le cadastre. Classification du territoire communal.

**Le 13 novembre 1836**, le Conseil constate que les réparations nécessaires pour disposer, dans la maison achetée à Mme Vve Bongendre, d'une école particulière de filles sans communication avec l'école des garçons ainsi que d'une chambre pour établir la mairie, sont maintenant entièrement terminées et que l'instituteur et l'institutrice sont logés convenablement et les classes fournies du mobilier nécessaire. Ces réparations et achats de mobilier se sont élevés à 2413 F. Une somme de 2000 F a été accordée à la commune sur les fonds de l'État.

**Le 8 janvier 1837**, le Conseil accepte le devis de 1515 F pour de nouvelles réparations à effectuer dans la maison d'école : agrandissement de la classe des garçons, achat de mobilier, construction d'une cuisine neuve, pose de gouttières et couverture.

**Le 6 mars 1837**, enregistrement de l'envoi par M. le préfet de 43 livres scolaires pour les enfants indigents de la commune.

**Le 23 mars 1837**, changement de l'emploi de la somme de 495 F, initialement prévue pour l'achat d'une pompe à incendie, qui servira à payer les travaux entrepris au chemin de St Christophe à St Pierre de Chevillé. (St Paterne n'ayant pas accepté de voter la même somme pour acheter une pompe en commun)

**Le 25 mars 1837**, enregistrement du brevet de capacité de M. Victor Genuist, instituteur primaire du troisième degré.

**Le 1<sup>er</sup> avril 1837**, démission de M. Touchard Michel, Pierre, instituteur communal.

**Le 11 avril 1837**, le Conseil accepte de présenter au Comité d'Arrondissement la candidature de M. Victor Genuist, né le 21 août 1809 à Bonnétable, pour remplir les fonctions d'instituteur communal à St Christophe en remplacement de M. Touchard, démissionnaire. M. Genuist a rempli pendant 6 ans les fonctions d'instituteur au collège de Château du Loir.

Le Comité local de surveillance admet la candidature de M. Genuist.

**Le 10 mai 1837**, le Conseil se voit dans l'obligation de vendre deux morceaux de pâtures pour subvenir aux besoins dans lesquels se trouve cette année la commune tant pour payer la construction des chemins neufs de St Christophe à St Pierre de Chevillé, dit chemin de Vaunoble, et celui de la Chartrie, que pour l'entretien des autres chemins vicinaux.

**Le 18 juin 1837**, installation et prestation de serment du maire, Laurent Soloman et de l'adjoint, François Labbé, nommés par arrêté préfectoral du 8 juin.

Installation et prestation de serment des conseillers municipaux nouvellement élus : Guerche Antoine, Lefèvre Laurent, Delépine Jacques, Fremondeau Gervais, Courtoit Jacques, Chevreau Pierre, Lonchamps Pierre, Perdriau René.

**Le 26 octobre 1837**, lettre de démission adressée au Préfet par M. Laurent Soloman, maire de St Christophe.

**Le 22 novembre 1837**, M. le Préfet demande à M. Soloman de revenir sur sa décision de démissionner.

**Le 27 novembre 1837**, M. Soloman confirme son intention de démissionner.

**Le 24 décembre 1837**, arrêté préfectoral nommant M. Houdayer Charles aux fonctions de maire. Après 7 ans de mandat, Laurent Soloman quitte son poste de maire de Saint Christophe.